

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école 2020 – 2021

Vendredi 06 novembre 2020

Présents :

Equipe Enseignante : M. Ravaud, Mme Dupraz, M. Lanoue, Mme Jossant, Mme Durand, Mme Séron, Mme Nickels, Mme Bailly, Mme Boniface, Mme Chartrain, Mme Cahuzac, Mme Quelquejeu, M. Mauranne, Mme Aflalo, M. Ozanne. Mme Mounet, Mme Sanvido-Lanoue,

Représentants des Parents d'Elèves (GPIM) : Mme Roumet-Plissier, Mme Guinet, Mme Goldspiegel, Mme Zayets, M. Thévenot, Mme Guérin, Mme Troalen, Mme Alves, Mme Gillier, Mme Couderc, M. Minko, Mme Caparros, Mme Gam, Mme Mas (suppléante).

Représentants de la Mairie : M. Joubert (Maire), Mme Letessier (Service scolaire).

Points « Ecole »

1. Présentation de l'équipe enseignante et des membres du conseil d'école

Chargé d'intérim en cas d'absence du directeur : M. Ozanne.

2. Effectifs des classes

REPARTITION DES ELEVES					Effectifs	
					Niveau	Classe
1	CP A	Mme DUPRAZ			75	25
2	CP B	M. LANOUE				25
3	CP C	Mme JOSSANT				25
4	CE1 A	Mme DURAND			70	28
5	CE1 B	Mme SERON				27
6	CE1 CE2	Mme NICKELS	15 8			23
7	CE2 A	Mme BAILLY			66	26
8	CE2 B	Mme BONIFACE				26
9	CE2 CM1	Mme CHARTRAIN	6 19			25
10	CM1 A	Mme CAHUZAC		28	74	29
11	CM1 B	Mme QUELQUEJEU & M. MAURANNE		27		28
12	CM2 A	Mme AFLALO et Mme SANVIDO-LANOUE				30
13	CM2 B	M. OZANNE			89	30
14	CM2 C	Mme MOUNEY & Mme SANVIDO-LANOUE				29
					TOTAL	374

Les normes départementales pour la carte scolaire sont les suivantes :

Fermeture	344
Blocage	351
Ouverture	386

Effectif prévisionnel pour la rentrée de 2021 : **367 élèves.**

3. **Projet d'école 2020-2021**

Le projet d'école est un outil de mise en cohérence du travail des enseignants au service de la réussite de tous les élèves.

Les quatre pôles du projet d'école sont les suivants :



3.1. **Ambition pour tous et excellence : une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun**

- Objectifs prioritaires :
 - Augmenter les niveaux de performance de chaque élève.
 - Pratiquer une évaluation positive.
 - Valoriser les réussites, prévenir les difficultés et y remédier.
- Démarches, actions :
 - Travail différencié.
 - Supports de travail variés.
 - Tutorat entre élèves.
 - APC.
 - Travail ritualisé.
- Effets et impacts attendus :
 - Augmentation du niveau de performance de chaque élève.

3.2. **Bien-être pour tous : élèves, enseignants, parents et tous les autres acteurs de la communauté éducative. Une école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble**

- Objectifs prioritaires :
 - Améliorer le climat scolaire pour que l'école reste un lieu d'épanouissement.
 - Améliorer la circulation des élèves dans l'école.
 - Organiser le passage aux toilettes sur les temps de récréation et d'interclasse.
 - Favoriser l'entrée dans les apprentissages par un retour au calme rapide en classe.

➤ Démarches, actions :

Organisation de temps forts durant l'année scolaire :

- Organisation de temps calmes.
- Mise en place du dispositif "Silence on lit".
- Programmation d'une semaine du vivre ensemble : jeux de société.
- Organisation du 100^{ème} jour de classe (Cycle 2).
- Organisation du conseil des délégués des classes.

➤ Effets et impacts attendus :

- Amélioration du niveau sonore.
- Circulation fluide et apaisée.
- Régulation du comportement des élèves pendant les récréations.
- Plus grande disponibilité des élèves au retour des récréations et après le temps de midi.

3.3. **Cultures et citoyenneté responsable : une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique**

➤ Objectifs prioritaires :

- Multiplier les apports en classe pour élargir les connaissances culturelles des élèves et renforcer leur curiosité (utilisation des outils numériques et d'intervenants extérieurs, ...)

➤ Démarches, actions :

École

- Partenariat avec la SNCF pour les classes de CM1 et CM2.
- Programmation de la semaine des arts.
- Partenariat avec la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) pour des interventions au CE2, CM1 et CM2.

Éducation au Développement Durable :

➤ **Projet de plantation de plantes mellifères**

- En lien avec les sciences (le vivant) et les arts visuels (embellissement de l'école)
- Participation de toutes les classes.
- Implication des élèves pour le choix des plantes.
- Espaces à planter :
 - Le long des toilettes du bâtiment 2
 - Angle de la cantine
 - Espaces à droite et à gauche de la porte du bureau
 - Espace entre les cours de récréation des écoles Vivier et la mairie.

Une demande sera faite en mairie pour l'autorisation d'utiliser les espaces verts de l'école et pour une préparation de la terre avant les plantations qui seront réalisées par les élèves.

➤ **Projet de recyclage du papier**

- Utilisation de poubelles bleues pour trier et recycler le papier dans les classes.
- Participation de toutes les classes.
- Responsabilisation des élèves pour trier le papier en classe.
- L'école fera une demande de benne pour le recyclage du papier.

➤ **Projet d'installation de nichoirs et de cabanes à insectes**

- Participation de toutes les classes.
- Des interventions d'un apiculteur pourraient être programmées.

Mairie

- Compagnie Daru-Tempo, « Le Rossignol de l'Empereur de Chine ».
Spectacle pour les élèves de CP - CE1 et CE2. Sensibilisations pour toutes les classes.
- Conseil Municipal des Enfants: Organisation de la campagne électorale et du vote à l'école. La mairie s'occupera de la communication aux familles et du matériel de vote.
 - Reporté en raison du protocole sanitaire.
- Partenariat avec la médiathèque : visites, expositions ...
 - Reporté en raison du protocole sanitaire.

➤ Effets et impacts attendus :

- Investissement des élèves.
- Renforcement des connaissances des élèves.
- Amélioration du comportement éco-citoyen des élèves.

3.4. Équité et inclusion pour tous et pour chacun : une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant.

➤ Objectifs prioritaires :

- Favoriser l'accès aux savoirs de tous les élèves.
- Personnaliser les approches pédagogiques.
- Garantir la continuité et la diversité des parcours scolaires.

➤ Démarches, actions :

- Apporter une réponse pédagogique à l'hétérogénéité des élèves.
- Prévenir l'illettrisme.
- Susciter des parcours ambitieux chez tous les élèves.
- Renforcer les continuités de la maternelle au collège et consolider la mise en place du Cycle 3.
- Travail en partenariat avec le RASED.
- CP : élaboration d'évaluations communes.
- CE1 : harmonisation des règles.
- CE2 : harmonisation des règles et des outils. Élaboration d'évaluations communes.
- Cycle 3 : harmonisation des règles (sommaire identique par niveau).

➤ Effets et impacts attendus :

- Homogénéisation du niveau scolaire des élèves.
- Faire évoluer le regard des élèves par rapport au handicap.

4. Règlement intérieur 2020-2021

Le règlement intérieur est adopté par le conseil d'école. Il sera mis en ligne sur le blog de l'école.

Les parents et les élèves en valideront la lecture par la signature d'un mot dans le cahier de correspondance.

La charte de la laïcité à l'école, la charte informatique, la fiche « Réfléchir à son comportement », les fiches relatives au harcèlement scolaire et au cyber harcèlement sont annexées au règlement intérieur.

Rappel : il existe un protocole « Harcèlement » de l'éducation nationale. Ce protocole est activé par l'équipe enseignante à chaque suspicion de situation de harcèlement.

Il n'y a pas eu, dans les classes, d'actions particulières liées à la journée du harcèlement scolaire du jeudi 05 novembre 2020. Les enseignants restent vigilants et mobilisés sur ce point à tout moment.

Le lien avec les responsables des services périscolaires existe pour prendre en compte les situations de harcèlement sur tout le temps de présence des élèves.

Une conférence organisée par le centre de loisirs sur le thème du harcèlement scolaire s'est tenue le jeudi 15 octobre 2020. Même si le nombre de participants était limité par des contraintes sanitaires, les parents présents soulignent la qualité de ce temps d'informations, d'échanges et de rencontre.

Concernant le droit à l'image, la demande d'autorisation se fera dans chaque classe, en cas de besoin, par le biais du cahier de correspondance.

5. PPMS et exercices de sécurité

Compte-rendu de l'exercice de validation du PPMS 2020-2021 :

- Alerte donnée par M. RAVAUD : Danger immédiat.
- **Date** : Lundi 12 octobre 2020.
- **Type** : Intrusion-attentat avec confinement dans les classes.
- **Lieu** : Toute l'école.
- **Déclenchement de l'alarme** : 10h10 - Coups de sifflets au niveau de la cour de récréation 2. Pas de coup de sifflet donné au niveau de l'école maternelle.
- **Temps de mise à l'abri** : 1 min 24 s.
- **Durée de l'exercice** : 22 minutes.

Bilan :

- Fermetures des portes extérieures : Ok
- Vérification des toilettes : OK
- Aucun bruit et aucun élève visible dans les classes.
- Classe de CM2 C à la piscine.

Problèmes	Solutions
Temps de réaction des élèves important dans la cour n°1.	Rappel des signaux d'alerte aux élèves
Fermeture des classes : la porte de la classe du CM2 C est restée ouverte ce qui a permis d'atteindre les élèves confinés dans la classe de CE2 A (porte de communication ouverte également)	Les enseignants devront vérifier que la porte de la classe qui communique avec la leur est bien fermée.
Sonnerie de fin d'alerte : La sonnerie est inaudible dans les classes de CM1 B et CM2 A	Renouvellement de la demande de sonnerie au niveau de la porte d'entrée « Toilettes » du bâtiment 2.

Le PPMS de l'école a été réactualisé après l'exercice du 12 octobre 2020.

Il y aura six exercices de sécurité cette année : Evacuation-incendie / Confinement simple / intrusion-attentat avec ou sans confinement.

6. Temps forts : Activités pédagogiques, culturelles et sportives

6.1. Conseil des délégués des classes

Les élections des délégués ont été faites, mais en raison du protocole sanitaire de novembre 2020, les réunions sont reportées à une date ultérieure.

6.2. Ateliers SNCF

- Classes de CE1-CM2, CM1 et CM2.
- Novembre 2019.
- Financement : gratuit.

Les enseignants, les élèves et les parents soulignent la qualité de ces interventions.

6.3. Semaine « Jeux de société »

- Dates : du 08 au 12 février 2021.
- Horaires : de 13h30 à 15h00.
- Les élèves restent dans leur classe.
- Financement : Coopérative scolaire.

6.4. Semaine des arts

- Dates : du 12 au 16 avril 2021.
- Horaires : de 13h30 à 16h30.
- Les élèves restent dans leur classe.
- Financement : Coopérative scolaire.

6.5. Projet tennis en partenariat avec le club sportif de Marolles

- Classes de CP et CE1 et si possible, CE2.
- Dates : D'avril à juin 2021
- Financement : Club de tennis.
- Ce projet sera confirmé ultérieurement.

6.6. Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile

- Date : jeudi 25 mars 2021.
- Classes de CE1-CE2, CE2, CE2-CM1, CM1 et CM2.
- Financement : Gendarmerie nationale.

La liste des actions pédagogiques sera mise à jour et complétée lors des prochains conseils d'école.

Projets en partenariat avec la Mairie :

6.7. Spectacle « Le Rossignol de l'Empereur de Chine » avec la Compagnie Daru-Tempo.

- Compagnie Daru-Tempo (Nicolas Charentin)
- Financement : Mairie et coopérative scolaire
- Lieu : Salle des fêtes.
- Ateliers de sensibilisation (40 minutes environ) : le lundi 28 et le mardi 29 septembre pour toutes les classes de l'école.
- Il y a eu deux représentations pour les élèves de CP, CE1 et CE2 le jeudi 15 octobre 2020.
- Le spectacle tout public du vendredi 16 octobre était gratuit pour les élèves de CM1 et CM2.

7. Matériel scolaire / vêtements :

Rappel n°1 : Les enfants manquent souvent de matériel pour travailler (stylo, gomme, règle, ...). Ce matériel doit être vérifié régulièrement par les parents et renouvelé tout au long de l'année.

Rappel n°2 : Tous les vêtements doivent être identifiés avec le nom et le prénom de l'enfant.

Questions de l'équipe enseignante pour la mairie

8. Salle informatique

Est-il envisageable de prévoir un entretien et une maintenance des ordinateurs qui permettraient d'utiliser la salle informatique ?

Les dysfonctionnements ont été remontés en mairie à de nombreuses reprises depuis 2017.

Il y a actuellement :

- 3 ordinateurs hors services.
- Aucun ordinateur n'est connecté au réseau informatique de la salle.
- Aucun accès internet sur les ordinateurs.

Les difficultés d'utilisation expliquent le désengagement des enseignants qui utilisaient régulièrement cette salle.

Le service technique de la mairie réalisera un état des lieux de la salle informatique. Un devis sera alors établi pour la remise en état et l'entretien des ordinateurs de la salle informatique.

9. Connexions Internet :

9.1. Qu'en est-il de l'installation d'une connexion internet dans le bâtiment 1 ?

Un devis sera établi pour étudier la faisabilité d'une connexion internet dans toutes les classes du bâtiment 1.

Les travaux, s'ils sont retenus, seraient financés par le budget « Investissement » de l'école.

9.2. Qu'en est-il du rétablissement de la connexion internet du bâtiment 2 ?

La mairie annonce le problème résolu, ce qui n'est pas le cas.

Les classes du bâtiment 2 n'ont aucune connexion à internet et la « box » est en défaut depuis la rentrée de septembre. Une vérification sera faite.

Pour information, les connexions internet pour l'école sont ou seront indépendantes de la connexion de la mairie.

10. Protocoles sanitaires :

Quels sont les protocoles sanitaires des salles du gymnase ?

Les principes portés par le nouveau protocole sanitaire à compter du 2 novembre 2020 s'appliquent pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école.

Usage des vestiaires : l'école est toujours dans l'attente du protocole sanitaire applicable aux vestiaires des salles du gymnase. Le protocole établi par la mairie sera transmis à l'école.

Questions des représentants des parents d'élèves pour l'école

11. Retour d'expérience sur le jour de la rentrée (enseignants / parents)

Pour les parents, il est important de pouvoir identifier facilement les enseignants, ce qui n'a pas été forcément le cas le jour de la rentrée (beaucoup de monde devant les différentes entrées et quand on ne connaît pas les enseignants, c'est compliqué).

Il a fallu organiser l'accueil des élèves dès la rentrée selon les conditions du protocole sanitaire du jeudi 26 août 2020 (reçu le 27/08/2020) et les difficultés qui en découlaient.

M. Ravaud ayant reçu les dernières informations relatives à l'organisation de la rentrée le lundi 31 août 2020, la rentrée scolaire du mardi 1^{er} septembre a été organisée au mieux, en fonction du protocole dans l'urgence.

Les parents demandent qu'un trombinoscope soit affiché à l'entrée de l'école : cela n'est pas toujours possible car il peut y avoir des affectations de dernière minute. De plus les parents connaissent bien les enseignants car ils sont présents depuis longtemps à l'école.

Nous ne pouvons qu'espérer une rentrée plus sereine, l'an prochain, avec un accueil dans la cours de récréation qui permettra l'identification des enseignants comme cela avait été fait l'an dernier.

12. Des retards dans les apprentissages dus au confinement ont-ils été identifiés ?

Dès la rentrée, les points suivants ont été constatés :

- Les élèves, dans une grande majorité, avaient perdu leurs habitudes scolaires : comportement en classe, circulation dans l'école, concentration, écoute...
- Les enseignants ont constaté des difficultés dans la tenue des stylos qui ont induit des problèmes d'écriture (vitesse et qualité des graphies).
- Le niveau de lecture était préoccupant (tous niveaux de classe).

Qu'est-il prévu pour rattraper les éventuels retards ?

Les enseignants ont pris en compte le profil de leur groupe classe pour remédier aux difficultés identifiées et adapter les enseignements dès le début de l'année.

Il faut souligner la grande adaptabilité des élèves qui ont eu, depuis le début de la pandémie, des modifications de protocoles pour les entrées, les sorties, les récréations, le port du masque... et qui ont toujours réagi très positivement.

13. Retour d'expérience sur l'application du carnet sanitaire Covid dans l'école

Comment les enseignants arrivent à gérer avec les conditions sanitaires imposées : port du masque, distanciation ... (pour savoir si certaines règles doivent être rappelées aux enfants) ?

Le port du masque ne facilite pas la communication avec les élèves. Il y a une certaine pesanteur en classe.

La mise en œuvre des gestes barrières, et plus particulièrement le lavage des mains (au nombre de 6 par jour, en comptant l'interclasse), est très chronophage. Cela peut représenter jusqu'à une heure d'enseignement en moins sur une journée.

Quel que soit le niveau de classe, le rythme des cours et la progression dans les programmes scolaires sont impactés.

Monsieur Joubert informe le conseil d'école que la région fournira un lot de deux masques lavables 30 fois et réutilisables pour chaque élève de l'école.

14. Situation avec les AVS

Comment cela se passe-t-il pour les autres enfants qui ont besoin d'un accompagnement spécifique ?

Les AESH se voient confier des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Sous le contrôle des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui, sauf lorsque c'est nécessaire.

Leurs missions peuvent être divisées en trois catégories :

- L'aide humaine individuelle,
- L'aide humaine mutualisée,
- L'accompagnement collectif dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire.

Cette année scolaire, il y a deux postes d'AESH à l'école.

Pour les autres enfants qui ont besoin d'un accompagnement spécifique mais qui n'ont pas de dossier MPDH, les adaptations pédagogiques sont mises en place par les enseignants (**APC** - Activités Pédagogiques Complémentaires de 11h30 à 12h10, **PPRE** - Programme Personnalisé de Réussite Educative -, **PAP** - Plan d'Accompagnement Personnalisé -).

15. Difficultés à joindre l'école

Le numéro de téléphone de l'école a changé depuis le mois de janvier 2019. Il faut désormais composer le

01 78 83 01 87

Ce numéro a été redonné à tous les parents le 14/09/2020 par le biais des cahiers de correspondance.

Des demandes de mises à jour des annuaires académiques ont été faites auprès des services de l'Education Nationale.

Rappel 1 : M. Ravaud ne traite pas les mails envoyés par les parents.

Rappel 2 : l'école ne peut pas gérer les appels téléphoniques concernant les services périscolaires. Les parents sont invités à contacter la mairie ou les responsables du centre de loisirs.

Afin de faciliter la communication vers les familles, M. Ravaud a créé un blog qui se substitue au site internet de l'école.

L'adresse de connexion est la suivante :

<http://blog.ac-versailles.fr/elemviviermarolles91/>

Les parents y trouveront les mots et les informations relatifs au fonctionnement de l'école :

- Compte-rendu des conseils d'école,
- Mots pour les parents (ce qui ne dispense pas de les signer le cahier de correspondance),
- Protocole sanitaire...

Le blog sera mis à jour régulièrement.

Questions des représentants des parents d'élèves pour la mairie

- 16. Pour fluidifier le temps de lavage de mains (devenu un rituel nécessaire), est-il envisageable de prévoir des lave-mains en certains points ou plus de lavabos dans les sanitaires, entrées de restauration, ... ? Certains travaux sont-ils envisageables à court terme par les services techniques et d'autres programmables à plus longue échéance ?**
-

Les élèves de l'école sont répartis en 3 groupes qui ont chacun une entrée, une zone de récréation, des toilettes garçons et filles et un point de lavage des mains.

Le protocole de novembre prévoit que tous les points d'eau de l'école soient utilisés pour le lavage des mains. Durant les récréations, toutes les toilettes de l'école, y compris celles de la cantine, sont utilisées.

Le nombre limité de toilettes est un des points structurels faibles de l'école. Ce problème a déjà été signalé en mairie.

Au vu du nombre d'élèves, il faudrait créer des toilettes supplémentaires mais la solution n'est pas aisée à trouver. Il n'y a pas d'aménagement possible à l'intérieur des bâtiments et la création de toilettes extérieures nécessiterait des travaux lourds.

- 17. Est-il envisageable que les enfants allant à l'étude - qui se déroule dans l'école - puissent goûter dans la cantine, à l'instar des enfants de la maternelle Vivier de 16h30 à 17h ?**
-

Le protocole sanitaire qui impose le non brassage des élèves ne permet pas de proposer l'étude surveillée depuis la rentrée de septembre. La mairie étudiera cette question ultérieurement.

Monsieur Ravaud remercie les membres du conseil d'école pour leur présence lors de ce conseil d'école en distanciel.

La séance est levée à 19h37.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 12 mars 2021 à 18h00.

J. RAVAUD
Directeur de l'école